

2012/4730 - Vente aux enchères de sanitaires publics à entretien automatique (Direction de la Qualité du Service Public) (BMO du 03/09/2012, p. 2081)

Rapporteur : M. TOURAIN Jean-Louis

M. TOURAIN Jean-Louis, rapporteur : Monsieur le Maire, il s'agit de la mise en vente aux enchères des sanitaires « Faccioli » de la Ville de Lyon. De façon plus intéressante pour nos collègues, on peut évoquer le remplacement de ces sanitaires par des dispositifs de nouvelle génération, avec un système de location-maintenance permettant d'avoir en permanence des sanitaires bien entretenus, propres et de qualité.

Une quinzaine de sanitaires nouveaux en location-maintenance sont installés d'emblée puis, progressivement, toute la Ville de Lyon sera équipée.

M. ROYER François : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, je ferai une intervention rapide.

Dans votre précédent mandat, la Ville avait souhaité acquérir des sanitaires à entretien automatique. Elle a confié l'entretien à des prestataires qui n'ont pas donné satisfaction. La situation s'est fortement dégradée, comme d'ailleurs la qualité du fonctionnement (appareils bloqués, non nettoyés, les fermetures qui ne fonctionnent plus, etc). Le nombre de plaintes a explosé suite à ces désagréments. On vous avait d'ailleurs alerté sur ce problème majeur. Ces sanisettes sont très fréquentées, notamment par des enfants, des touristes qui ont déploré l'état d'abandon de ces appareils.

Devant cet échec, la Ville est revenue au système de location-maintenance et se retrouve aujourd'hui avec ces sanitaires sur le dos qu'elle vend aux enchères ! La Ville a pris du retard, elle doit le rattraper. Il manque encore des sanitaires sur l'espace public, notamment en centre ville.

J'observe que la Ville de Paris a eu plus d'efficacité avec des contrats de concession renouvelés périodiquement, permettant à la Mairie de renégocier les conditions contractuelles. Cette mise aux enchères souligne une gestion défaillante d'un sujet pourtant majeur de qualité d'accueil et de propriété urbaine. Beaucoup de temps a été perdu.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de ce rapport. Il n'y a pas d'opposition ?
Elles sont adoptées.
(Adopté.)